

Voici l'allocution prononcée par M. Terret :

« Messieurs les avoués.

« Le Tribunal ne veut pas reprendre le cours de ses audiences sans vous assurer que votre deuil est aussi le sien. Ici, nous sommes tous unis par les mêmes liens, nous appartenons tous à la même famille judiciaire, n'ayant qu'un but, qu'une pensée : la recherche du vrai et le triomphe du juste. Ce n'est donc point sans une douloureuse émotion qu'en rentrant dans la salle de nos travaux, nous apercevons la place vide de celui que vous aviez dernièrement à votre tête, et que la mort vient de frapper dans toute la force de l'âge et de l'intelligence. Hier encore, cette barre comptait M^e Simonnet parmi ses défenseurs, cette enceinte résonnait des échos de ses plaidoeries, où la forme si parfaite de la discussion s'unissait à une complète connaissance des affaires. M^e Simonnet était une de ces natures d'élite, qui font la gloire d'une corporation, en même temps qu'elles sont d'un précieux concours pour les magistrats et les justiciables. Ces privilèges n'ont pas échappé à la compagnie que j'ai l'honneur de présider et qui a toujours admiré en M^e Simonnet l'avoué soigneux des intérêts de ses clients et l'avocat dont la parole était le reflet d'un jugement sûr et d'une conscience délicate. D'autres accents nous ont rappelé ce qu'était le confrère aimé et estimé, le citoyen dévoué, l'homme de bien coopérant à toutes les bonnes œuvres, le chrétien plein de foi, le littérateur distingué, le poète toujours si heureusement inspiré, et enfin l'homme privé, la joie de son intérieur et la vie d'une famille dont les larmes, à peine taries par une perte aussi regrettable que prématurée, coulent aujourd'hui sur cette nouvelle tombe. La magistrature du pays, elle aussi, s'associe à ce tribut d'éloges, et dans cet antique palais des Dombes, où votre confrère a passé de longues heures, elle tient à vous dire que le souvenir de M^e Simonnet restera impérissable parce qu'il était l'homme juste et droit par excellence. »